



LA LETTRE D'INFORMATION DE L'AUGC

Avril 2017

EDITO – LE MOT DU PRESIDENT

Chères et chers collègues,

Il ne reste plus que quelques semaines avant les rencontres 2017 de Nantes. Cette lettre y sera donc en partie consacrée avec notamment la présentation des candidatures pour le renouvellement des membres du conseil d'administration et du conseil scientifique de l'AUGC (en fin de document). Comme évoqué dans les lettres précédentes, le CA de l'AUGC en collaboration avec le CS a entrepris de rédiger une lettre à l'ANR. Cette lettre, expertisée par nos membres, est maintenant finalisée. Elle sera adressée prochainement au ministère (voir en fin de document).

Bonne lecture et à très bientôt à Nantes.

Olivier Plé, président de l'AUGC

SOMMAIRE

- 1 – Prochaines rencontres à Nantes et Saint-Nazaire
- 2 – Rencontres 2018 et ultérieures
- 3 – Aides pour missions
- 4 – Mise en place de journées thématiques labellisées par l'AUGC
- 5 – Refonte du site Web
- 6 – Concours logo AUGC
- 7 – Photothèque
- 8 – Candidature renouvellement CA et CS
- 9 – Candidature pour CA de l'AFM
- 10 – Lettre à l'ANR
- 11 – Annonces de congrès
- 12 – Annonces (offres d'emploi) et procédures temporaires



1 – PROCHAINES RENCONTRES A NANTES

Les 35^{ème} rencontres de l'AUGC se dérouleront à Nantes sur le site de l'UFR de Médecine de l'Université de Nantes entre le lundi 22 et le mercredi 24 Mai 2017 autour du thème du « Génie Civil face aux défis environnementaux ». Plus d'infos sur <https://rugc17.sciencesconf.org/>.

RUGC17 35^{èmes} Rencontres Universitaires de Génie Civil de l'AUGC

*"Le Génie Civil face aux
défis Environnementaux"*



21-24 mai 2017, Nantes
<http://rugc17.sciencesconf.org>



Calendrier

- 05 FEVRIER 2017** Limite de soumission d'un résumé étendu (4 pages)
- 05 MARS 2017** Notification aux auteurs (acceptation) par le comité scientifique.
- 05 AVRIL 2017** Limite de réception des communications finales.

Tarifs d'inscription

	Etudiant	Académique	Industriel	Accompagnant
Avant le 22 avril	110 €	250 €	300 €	150 €
Après le 22 avril	250 €	350 €	400 €	250 €

Journée doctorale : 50 €

Les cotisations tiennent compte des adhésions à l'AUGC (10 € pour les doctorants et 25 € pour les enseignants chercheurs)

Les rencontres seront précédées le dimanche 21 Mai Nantes d'une formation doctorale orientée sur la durabilité des ouvrages (aspects numérique et expérimental). Comme l'année dernière à Liège, cette formation sera filmée pour une mise à disposition pour l'ensemble de notre communauté. Afin d'attirer les doctorants, le coût de leur inscription sera réduite à 100€ au lieu de 150€ (L'effort engagé à Liège se poursuit donc cette année). Le manque à gagner pour les organisateurs des rencontres sera pris en charge par l'association.

L'AUGC est heureuse d'annoncer que cette année 30 doctorants sont inscrits pour le prix « Jeunes Chercheurs – Jeunes Chercheuses » René Houpert. Par ailleurs, 142 soumissions ont été enregistrées. Après une phase d'expertise en cours, elles seront réparties en 90 présentations orales et une cinquantaine de posters.



Les inscriptions sont dorénavant ouvertes ([lien pour inscriptions](#)) et les organisateurs vous proposent des solutions d'hébergement avec des tarifs négociés pour certains hôtels ([lien](#)).

2 – RENCONTRES 2018 ET ULTERIEURES

Pour 2018, c'est Saint-Etienne qui a été l'unique candidat pour l'organisation des Rencontres. Elles se tiendront entre le 29 Mai et le 1^{er} juin 2018. Pour 2019, les laboratoires et villes intéressés peuvent dès à présent nous adresser leur candidature.

Nous avons d'ores et déjà reçu la candidature de Nice et de nos collègues de Polytech' Nice-Sofia pour organiser les rencontres 2019. Avis aux candidats ! Dans l'attente de la mise en ligne du nouveau site WEB, merci d'adresser une lettre d'intention au président de l'association (olivier.ple@univ-smb.fr).

3 – AIDES POUR MISSIONS – PROCHAINE DATE LIMITE 30/09/2017

Le CA met en place 2 dates pour l'examen des demandes d'aides financières (congrès, missions, participation aux comités internationaux...) : **28 février** et **30 septembre** pour une réponse dans le mois qui suit. Les montants alloués par l'association à cette aide doivent nous permettre de financer tous les ans **4 jeunes chercheurs et 4 chercheurs confirmés**.

Jeunes chercheurs (moins de 10 ans d'expérience y compris doctorants) : 300 à 500 euros (limité à 50% du montant de la mission)

Chercheurs confirmés (sénior) : 500 euros (limité à 50 % du montant de la mission).

Contrepartie demandée : remerciement de l'AUGC dans les documents produits, mise à disposition du diaporama sur le site de l'AUGC, mise en ligne via HAL de l'article.

Le document décrivant les modalités de demande peut être demandé par mail (arnaud.perrot@univ-ubs.fr). Attention, les demandes doivent être adressées à l'association **6 mois** avant la date du congrès.

Nouveauté : soutien financier couplé AUGC/AFGC pour les doctorants de 2^{ème} et 3^{ème} année se rendant à des congrès internationaux organisés par des sociétés savantes internationalement reconnues (RILEM, fib et l'IABSE). Ce soutien permettra d'augmenter la visibilité de la recherche Française à l'internationale dans le domaine du Génie Civil. A ce jour, 4 déplacements à l'international de doctorants ont pu être financés par ce biais et bénéficier du support conjoint de l'AUGC et l'AFGC

Le document décrivant les modalités de demande sont à demander par mail (arnaud.perrot@univ-ubs.fr). Dans ce cas, les remerciements des deux associations devront apparaître sur les documents produits. La procédure de demande d'aide reste la même que la procédure classique, les demandes étant traitées en même temps.

4 – MISE EN PLACE DE JOURNEES THEMATIQUES ET CONGRES LABELISEES PAR L' AUGC

L'AUGC propose de labelliser et de sponsoriser (pour un montant maximum de 1500 €) des journées thématiques en lien avec le Génie Civil.

L'association espère pérenniser deux rendez-vous, un au printemps l'autre à l'automne, afin de rythmer la vie scientifique de la communauté hors de la période des rencontres.

Nous vous informons que le prochain rendez-vous pour ces journées labellisées aura lieu à **Montpellier les 27 et 28 avril prochain** sur la thématique du **vieillessement des bétons**. Nous vous invitons vivement à participer à ce rendez-vous **sans frais de participation**.

Le formulaire de demande de labellisation peut-être demandé par mail (arnaud.perrot@univ-ubs.fr).

Nouveauté : Cette année, L'AUGC propose également de sponsoriser des colloques ou rencontres internationales impliquant des membres de l'association et portant sur les thématiques du Génie Civil. Une fiche de candidature spécifique est disponible sur demande par mail (arnaud.perrot@univ-ubs.fr).

En contrepartie du soutien, les organisateurs du congrès devront s'engager à fournir une compensation aux membres de l'association participants (tarif d'inscriptions réduit, formation doctorale gratuite...). Cette politique de soutien doit permettre d'augmenter la visibilité de l'association à l'international tout en facilitant l'accès des membres de l'association à des colloques internationaux se tenant sur notre territoire.

5 – REFONTE DU SITE WEB

La refonte du site WEB avance et des premières images de l'interface ont été présentées au dernier conseil d'administration. Ce visuel provisoire est présenté dans cette newsletter. Le bandeau supérieur déroulant présentera les grands axes de nos activités et leurs applications.

La mise en ligne du nouveau site est prévue pour les prochaines rencontres de Nantes.

Nous espérons que ce nouveau site améliorera la visibilité de l'association et sa communication sur le plan national comme international.





6 – CONCOURS LOGO AUGC

Parallèlement, la recherche d'un nouveau logo est lancée. Un concours est ouvert aux membres de l'association. Un prix de 500€ est à gagner. L'idée est que le logo de l'association soit créé et choisi par ses membres afin d'associer notre communauté dans la vie de l'AUGC.

Les modalités de participation sont disponibles sur le site du concours ([Concours logo AUGC](#)) et en fin de cette lettre. La date limite du concours est le **2 Mai**. Un vote sera organisé lors des prochaines rencontres à l'issue duquel le nouveau logo sera choisi.

Le logo devra pouvoir se marier avec la couleur dominante du prochain site internet de l'association :



Pour l'instant, nous avons trois propositions. N'hésitez pas à nous proposer vos idées et créations.

7 – PHOTOTHEQUE

Afin d'illustrer le futur site, l'association recherche des photographies représentant l'activité de la communauté scientifique du Génie Civil. Nous vous invitons donc à nous envoyer vos meilleurs images (ouvrages, simulations, manipulations, échantillons) afin de constituer une photothèque participant à mettre en valeur vos activités.

Pour cela, vous pouvez déposer vos images sur le lien suivant :

<https://form.jotformeu.com/fcherqui/banque-images-augc>

Si toutefois, le lien ne fonctionne pas, vous pouvez envoyer vos images à l'adresse suivante fcherqui@gmail.com.

8 – RENOUVELLEMENT DES MEMBRES DES CONSEILS D'ADMINISTRATION ET SCIENTIFIQUES

Cette année, quatre mandats de membre du Conseil d'Administration (Emmanuel Ferrier, non renouvelable ; Laurent Molez, non renouvelable ; Sandrine Rosin, renouvelable ; Olivier Plé, renouvelable) arrivent à échéance.

Trois sièges sont également à pourvoir cette année au Conseil Scientifique suite aux fins de mandats de trois membres élus du CS : Alex Li, Sebastien Remond, Sofiane Amziane. Ces trois mandats sont renouvelables.

Un appel à candidature est donc lancé pour pouvoir renouveler les membres du CA et du CS.



Pour candidater, il suffit d'envoyer un CV (1 page) et une lettre de motivation au président de l'AUGC (olivier.ple@univ-savoie.fr) avec copie au secrétaire (arnaud.perrot@univ-ubs.fr). La date limite pour envoyer vos candidatures est fixée au **5 Mai prochain**.

A la suite de l'appel à candidature, les dossiers des candidats seront envoyés à l'ensemble des adhérents avec une procédure de vote par correspondance pour les personnes ne pouvant pas se rendre aux prochaines rencontres de Nantes où se tiendra les élections. La liste des votants sera la liste des adhérents de l'association à jour de leur cotisation à la date du 19 Mai 2017.

9 – RENOUELEMENT DU CORRESPONDANT AUGC AU CA DE L'AUM

Le mandat de Karim Aït Mokhtar au sein du conseil d'administration de l'AUM comme représentant de l'AUGC vient d'arriver à échéance. Nous remercions Karim pour son action passée au sein du CA de l'AUGC ainsi que pour son action de représentation de notre communauté auprès de l'AUM.

Nous recherchons donc parmi les membres de notre association une personne volontaire pour intégrer le CA de l'AUM en tant que représentant de l'AUGC. Si vous êtes intéressé(e) par ce rôle, vous pouvez envoyer une lettre d'intention au président de l'AUGC (olivier.ple@univ-savoie.fr) avec copie au secrétaire (arnaud.perrot@univ-ubs.fr).

10 – LETTRE DE L'AUGC A L'ANR

Comme évoqué dans les lettres précédentes, le CA de l'AUGC en collaboration avec le CS a entrepris de rédiger une lettre à l'ANR pour faire part du manque de considération reçu par notre communauté (pourcentage de projet Génie Civil retenu extrêmement faible, absence de présidents de commission issus de notre communauté, nombre limité d'experts dans les jurys, absence d'appel à projet dédié au Génie Civil...) dans les appels à projet ANR.

Cette lettre est maintenant finalisée, elle sera envoyée à l'ANR avec copie aux fédérations professionnelles représentant les activités du Génie Civil (AFGC, FNTF, FFB).

Une copie de la lettre est disponible en fin de la Newsletter.

11 – ANNONCES DE CONGRES, COLLOQUES ET SEMINAIRES

Du 4 au 7 avril 2017 - Ecole Doctorale sur la Mécanique des Sols Partiellement Saturée, EPFL, Lausanne, Suisse

Du 27 au 28 Avril – Journées thématiques AUGC sur le vieillissement des bétons - Montpellier

Du 24 au 27 avril 2017 - Ecole de printemps de microscopie électronique – Toulouse.

Du 21 au 24 mai 2017 - RUGC' 2017 – Nantes.



Du 6 au 8 juin 2017 - The future of cement - 200 years after Louis Vicat - Unesco Paris.

Du 21 au 23 juin 2017 - ECOGRAFI/ICBBM 2017 - Clermont-Ferrand.

Du 26 au 27 octobre 2017 - CIGOS 2017 deadline 8th January 2017 - Ho Chi Minh Ville.

Du 2 au 4 octobre 2017 - BFUP 2017 – Montpellier.

12 – ANNONCES – PROCEDURE TEMPORAIRE

La rubrique emploi et annonces du site n'étant temporairement plus accessible, l'association propose de relayer tout de même vos informations et annonces importantes par mail. N'hésitez pas à envoyer vos demandes à l'adresse suivante : arnaud.perrot@univ-ubs.fr pour une diffusion à l'ensemble des membres de l'association.



AUGC
IUT de Bordeaux - dpt Génie Civil
Université de Bordeaux
15, rue Naudet - CS 10207
33175 Gradignan Cedex

Paris le 27/03/2017

Agence Nationale de la Recherche
50, avenue Daumesnil
75012 PARIS

Objet : Evaluation des projets ANR Génie Civil

L'Association Universitaire de Génie Civil (AUGC), créée en 1981, regroupe l'ensemble des enseignants-chercheurs en Génie Civil qui, d'une part, exercent en IUT, en Licence et Master, ou en Ecoles d'ingénieurs pour former les étudiants, et, d'autre part, effectuent des travaux de recherche dans un laboratoire universitaire. Au sens universitaire, le Génie Civil englobe toutes les actions orientées vers les sciences de la construction et de la réhabilitation. Son domaine d'application est donc très vaste : du bâtiment aux travaux publics, en incluant le développement durable et les économies d'énergie.

Le nombre important d'étudiants dans nos disciplines montre leur intérêt pour ces formations et le taux de placement très élevé traduit l'adéquation de ces formations aux besoins des entreprises et les capacités d'embauche de ce secteur. En 2016, le Génie Civil universitaire regroupe 1395 membres dont 637 Enseignants Chercheurs, 663 Doctorants et 95 Post doc. A cette communauté universitaire s'ajoutent les effectifs de l'IFSTTAR, du CSTB et des centres techniques spécialisés (CEREMA, CERIB, FCBA, CTMNC, CETIM, ...) ainsi qu'une partie de certains centres pluridisciplinaires (CEA, IRSTEA, ANDRA, BRGM, ...). 36 laboratoires universitaires sont ainsi répartis sur l'ensemble du territoire, dans lesquels sont développées à la fois des actions de recherche fondamentale et de recherche plus appliquée puisque près de 100 conventions CIFRE sont signées par an. D'une façon plus large, ce secteur de recherche implique, comme d'autres, des enjeux sociétaux importants (transition énergétique, transition numérique, développement durable,...) mais aussi des enjeux économiques. Aujourd'hui le Génie Civil est un acteur important du développement de la nation.

Il en est de même pour les autres pays de l'Union Européenne puisque le secteur du BTP (Bâtiment et Travaux Publics) réalise en travaux l'équivalent d'environ 10% du produit intérieur brut de chacun des états de l'Union. Ce sont ainsi 3 millions d'entreprises qui emploient 16,3 millions de travailleurs, soit 7,6% de la population active de l'Europe. Ces chiffres confirment l'importance économique et sociale de ce secteur.

Cependant, malgré l'importance industrielle et sociétale du BTP, et les besoins en recherche du secteur, nous constatons que le Génie Civil est peu présent dans les instances et dans les appels à projets thématiques, en particulier dans ceux lancés par l'ANR pour laquelle très peu de projets sont régulièrement sélectionnés.

Ainsi, en 2016, seulement 5 projets ANR connotés Génie Civil ont été, "à notre connaissance", sélectionnés (Rhéologie des milieux granulaires non saturées (A. Fall), Bio-bitume « algorithme » (E. Chailleux), Renforts parasismiques (L. Michel), Thermocoat (Revêtement pour conservation de l'énergie) (R. Charrière), Bio-durabilité (A. Bertron)). Ce chiffre est à comparer aux 801 projets sélectionnés sur 10 défis en 2016 : 428 projets en PRC (11%), 126 (13%) pour PRCE, 150 (12%) en JCJC. Pour le défi 6, il y a eu 148 dépôts de pré-propositions pour 24 projets financés, dont 5 orientés Génie Civil. Ce faible taux de réussite (3%) ne reflète pas la réalité du secteur de notre recherche. Certes, avec un nombre de pré-propositions déposées plus

grand notre taux de réussite pourrait éventuellement être supérieur mais certains domaines du GC ne trouvent aucun appel correspondant à leurs activités.

Nous avons aussi relevé que le Génie Civil, dont le taux de projets retenus en « présélection » est le plus faible de toute la communauté scientifique, ne compte aujourd'hui que 3 experts répartis sur 10 défis, et aucun président de commission. Etant donné d'une part la grande diversité des disciplines fondamentales et des champs d'application des recherches en Génie Civil et d'autre part le caractère pluridisciplinaire de nombreux travaux, ce faible nombre d'experts nous semble mal adapté aux enjeux.

D'autre part, nous tenons à souligner que, du fait de leur pluridisciplinarité, nos travaux sont, sans doute, plus difficiles à évaluer pour des personnes extérieures à notre communauté. Ils relèvent cependant de disciplines fondamentales et montrent l'excellence scientifique de nos activités de recherche. Plusieurs de nos collègues sont membres de l'Institut Universitaire de France (A. Bertron, A. Madeo, A. Ibrahimbegovic, N. Moes, G. Pijaudier-Cabot, C. Ruyer-Quil).

En comparaison, la réussite est plus grande pour notre communauté sur les appels à projets européens H2020 sur les challenges sociétaux avec les labellisations de « Smart, green and integrated transport », « Secure, clean and efficient energy », et « Climate action, environment, resource efficiency and raw materials », classant ainsi la France au 5ème rang de l'Europe.

Sur les projets nationaux, avec le renouvellement du dispositif sous la volonté de la Direction de la Recherche et de l'Innovation (DRI), nous comptons 20 laboratoires universitaires participants sur 12 projets nationaux. Le taux de réussite est, là aussi, plus important. Cette réussite sur ces projets est aussi une reconnaissance de la qualité et de la pertinence scientifique apportées par notre communauté vis-à-vis des problématiques en question. Cet effet ne se retrouve pas dans les évaluations des appels à projets de l'ANR.

Par ce courrier, nous souhaitons attirer votre attention sur ce contexte car il est pénalisant pour notre communauté, qui, comme beaucoup d'autres, a un grand besoin de ces financements sur projets pour continuer à soutenir une partie de ses recherches. Bien sûr, nous savons que tous les dossiers ne sont pas d'égale qualité, mais le positionnement particulier du Génie Civil est sans doute aussi un obstacle. C'est pourquoi nous nous permettons de vous exposer notre situation.

Nous souhaiterions que vous nous accordiez un rendez-vous afin d'évoquer plus précisément cette situation, et d'avancer quelques suggestions pour la définition des défis et des enjeux sur les appels à projet des ANR. Un premier contact pourrait-être établi lors de nos Rencontres Universitaires qui se dérouleront cette année à Nantes, rencontres où le tissu scientifique local et national est largement représenté. Ce serait l'occasion de voir ensemble d'une part notre degré d'implication dans la définition des défis et d'autre part notre activité de recherche qui recouvre de nombreuses thématiques du Génie Civil.

Dans cette attente, nous vous adressons, Chers Collègues, nos sincères salutations.



Olivier PLÉ



S. Amziane

Pour l'AUGC Olivier Plé, Président

Sofiane Amziane, Président du conseil scientifique de l'AUGC